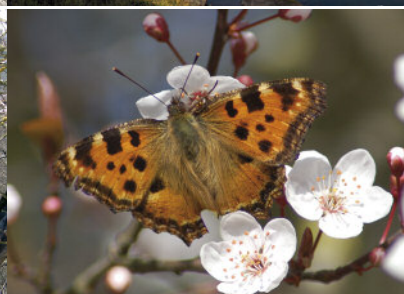


Dossier de presse

Inauguration du réseau régional de sites équipés
pour la découverte du patrimoine naturel
le 5 juin au sentier du Ver-vert à Nevers

24 animations pour le grand public
le 6 juin sur toute la Bourgogne



Découvertes
nature
en Bourgogne



Contacts presse

Hafsa LOGEROT - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
hafsa.logerot@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr - tél. 03 80 79 25 99 / 06 98 26 58 61

Stéphanie PORRO - Alterre Bourgogne
s.porro@alterre-bourgogne.org - tél. 03 80 68 44 30 / 06 64 21 64 25

Sommaire

1. Le réseau **Découvertes nature en Bourgogne**
2. Liste des sites appartenant au réseau
3. Communiqué de presse « Inauguration institutionnelle de **Découvertes nature en Bourgogne**, vendredi 5 juin »
4. Communiqué de presse « Portes ouvertes des sites naturels du réseau **Découvertes nature en Bourgogne**, samedi 6 juin »
5. En savoir plus sur le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
6. En savoir plus sur Alterre Bourgogne
7. Quelques chiffres-clés autour du patrimoine naturel bourguignon
8. Les partenaires de l'opération



S. Petit - CSNB

Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle (71).



Le réseau **Découvertes nature** en Bourgogne

Quoi ?

Un réseau régional labellisé de sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel bourguignon.

Comment ?

Le réseau **Découvertes nature en Bourgogne** est composé en 2009 de 32 sites, répartis sur les quatre départements bourguignons.

Choisis parmi l'ensemble des sentiers aménagés sur le territoire bourguignon pour l'accueil du public, ces sites constituent un bel aperçu de ce que la nature bourguignonne a à nous offrir.

Aménagés dans le respect des milieux et des espèces, ces sentiers sont des lieux privilégiés pour observer et apprécier la biodiversité de la Bourgogne : étangs, pelouses, prairies, forêts....

Des dépliants-guides et des panneaux d'interprétation accompagneront les visiteurs tout au long de leurs pérégrinations. Ils sont spécialement conçus pour faciliter la découverte des milieux naturels, des espèces végétales et animales mais aussi des activités traditionnelles ou des légendes autour de chaque site.

Afin que le plaisir de cheminer à travers la diversité des paysages bourguignons soit à la portée de tous, six sentiers adaptés à l'accueil d'un public à mobilité réduite sont intégrés au réseau.

Pourquoi ?

Depuis plusieurs années, les acteurs de la protection de la nature mettent en œuvre des actions de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel. C'est ainsi qu'à l'initiative de chacune de ces structures : Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Parc naturel régional du Morvan, Office National des Forêts, Conseil Général de la Nièvre, Fédération Régionale de la Chasse, Centre Régional de la Propriété Forestière, Ligue pour la Protection des Oiseaux - Yonne, certaines communes..., de nombreux sentiers de découverte ont vu le jour en Bourgogne.

L'idée de développer une offre cohérente de tourisme nature en Bourgogne est rapidement apparue et plusieurs études ont permis de définir plus précisément les attentes des gestionnaires, des professionnels du tourisme, des élus et du public en matière de sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel bourguignon.

En 2008, le Conservatoire et Alterre Bourgogne (Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable) ont décidé de regrouper leurs compétences et leurs connaissances pour développer un réseau régional «labellisé», dont les objectifs sont multiples :



- Créer un réseau de sites naturels équipés « représentatifs » de la biodiversité bourguignonne
- Initier une dynamique de réseau (échanges de pratiques, d'information, animations pédagogiques) entre gestionnaires de sites
- Créer une émulation pour améliorer le niveau d'équipement des sites
- Faire connaître et sensibiliser le grand public aux enjeux multidimensionnels de préservation de cette biodiversité
- Proposer une offre touristique réfléchie aux échelles locale et régionale, et respectueuse des enjeux du développement durable

Par qui ?

Découvertes nature en Bourgogne est une opération co-animée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et Alterre Bourgogne. Elle est soutenue par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne.

Les gestionnaires des sites du réseau sont multiples : collectivités territoriales, établissements publics, associations, propriétaires privés... Ils travaillent en étroit partenariat avec les animateurs du réseau.

Le lancement du réseau sera officialisé les 5 et 6 juin prochains, à travers 2 événements :

☞ vendredi 5 juin : la signature institutionnelle de la charte d'adhésion par les gestionnaires des sites appartenant au réseau,

☞ samedi 6 juin : une journée « portes ouvertes » sur la majorité des sites naturels du réseau qui proposeront animations et visites gratuites.

www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

Les chiffres-clés du réseau

32 sites dont 6 accessibles aux personnes à mobilité réduite

Répartition sur les 4 départements :

- **4 sites dans l'Yonne** (89)
- **13 sites dans la Nièvre** dont 4 sites accessibles aux personnes à mobilité réduite (58)
- **8 sites en Côte d'Or** dont 2 sites accessibles aux personnes à mobilité réduite (21)
- **7 sites en Saône-et-Loire** (71)

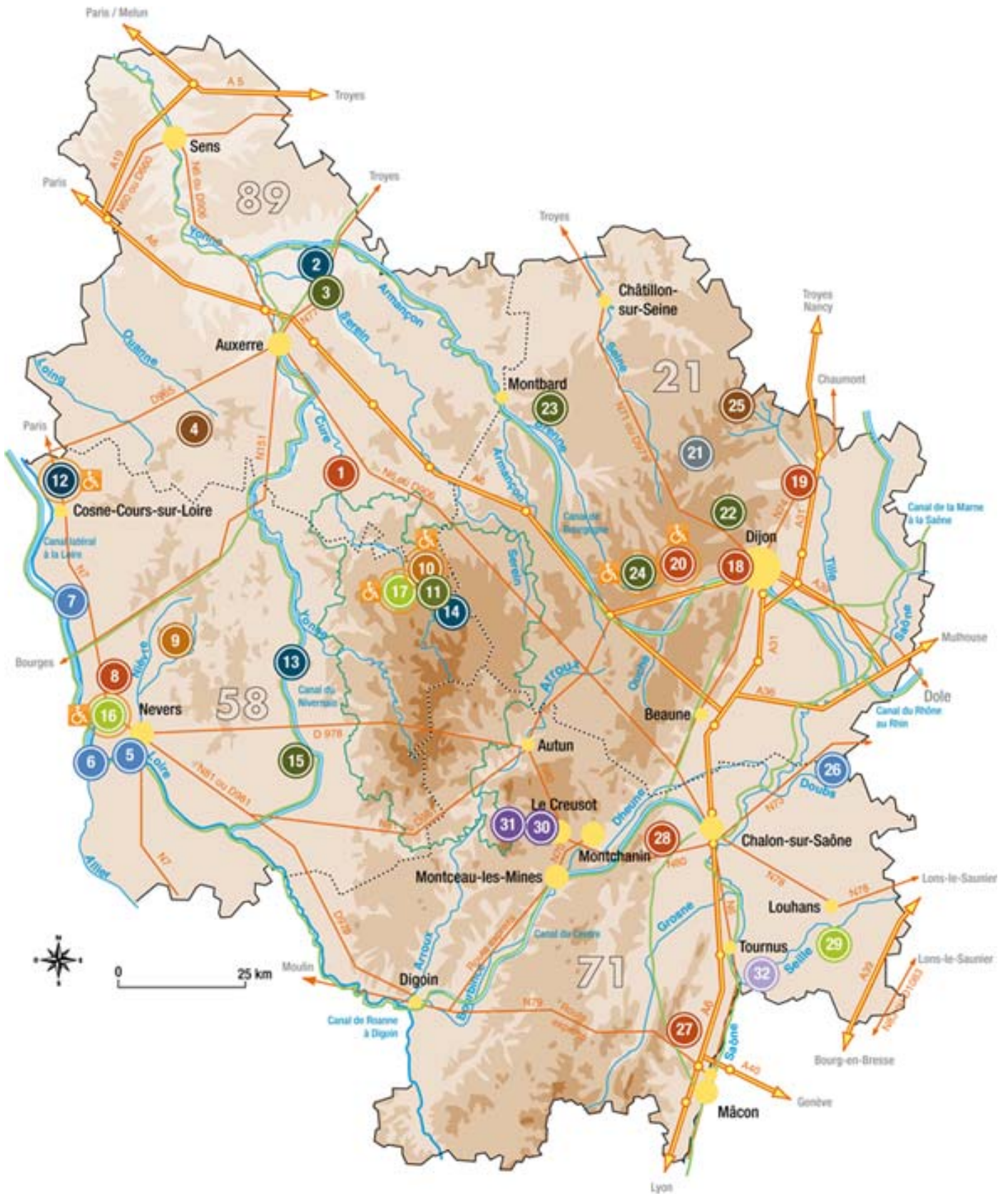
☞ **15 gestionnaires** ou co-gestionnaires différents

☞ **10 types de milieux**

☞ **3 financeurs** : la Région Bourgogne, l'Etat et l'Europe

☞ **2 structures animatrices** : Alterre Bourgogne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Un réseau de 32 sites équipés pour la découverte du patrimoine naturel bourguignon



- | | | | | |
|-------------------------|---|---------------------------|------------|-----------------------------|
| ● Forêts | ● Tourbières | ● Fleuves et rivières | ● Pelouses | ● Éboulis |
| ● Prairies | ● Marais | ● Etangs | ● Landes | ● Étang, dunes et tourbière |
| — Autoroutes | — Villeroches et voies vertes | — Canaux | | |
| ● Échanges autoroutiers | — Villeroches du Tour de Bourgogne à Ville et de l'Éclaircie II | — Cours d'eau navigables | | |
| — Routes principales | — Limites du Parc naturel régional du Morvan | — Limites départementales | | |



Liste des sites appartenant au réseau (type de milieux – gestionnaire(s))

Dans l'Yonne (89)

- 1 - **Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc**, Commune de Mailly-le-Château (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 2 - **Réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux**, Commune de Vergigny et Saint-Florentin (Etang - Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne)
- 3 - **Forêt domaniale de Pontigny**, Commune de Vergigny (Forêt - Office National des Forêts)
- 4 - **Marais de la vallée du Branlin**, Commune de Saints-en-Puisaye (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)

Dans la Nièvre (58)

- 5 - **Sentier du Ver vert**, Commune de Nevers (Rivière - Ville de Nevers et agglomération de Nevers)
- 6 - **Sentier du Passeur au Bec d'Allier**, Commune de Gimouille (Rivière - Conseil Général de la Nièvre, WWF - antenne de Nevers)
- 7 - **Sentiers du Milieu de Loire**, Commune de Pouilly-sur-Loire (Rivière - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Commune de Pouilly-sur-Loire)
- 8 - **Coteau de Chaumoisi**, Commune de Parigny-les-Vaux (Pelouses - Conseil Général de la Nièvre)
- 9 - **Mardelles de Prémery**, Commune de Prémery (Tourbières - Commune de Prémery, État et Office National des Forêts)
- 10 - **Domaine des Grands Prés**, Commune de Saint-Agnan (Tourbière - Conseil Général de la Nièvre, Parc naturel régional du Morvan -chantier d'insertion)
- 11 - **Sentier de l'étang Taureau**, Commune de Saint-Brisson (Etang - Parc naturel régional du Morvan)
- 12 - **Étang de Marvy**, Commune de Neuvy-sur-Loire (Etang - Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre)
- 13 - **Étangs de Baye et Vaux**, Communes de la Collancelle et de Vitry-Laché (Etang - Conseil Général de la Nièvre)
- 14 - **Sentier de découverte forestière de Saint-Brisson**, Commune de Saint-Brisson (Forêt - Commune de Saint-Brisson, Parc naturel régional du Morvan, Centre Régional de la Propriété Forestière, propriétaires privés)
- 15 - **Fontaine de Chamont**, Commune de Biches (Forêt - Conseil Général de la Nièvre, Communauté de communes du Bazois)
- 16 - **Domaine de la Beue**, Commune de Varennes-Vauzelle (Prairie - Conseil Général de la Nièvre)
- 17 - **Sentier de découverte des prairies paratourbeuses de Montour**, Commune de Montour (Prairie - Parc naturel régional du Morvan)

En Côte d'Or (21)

- 18 - **Parc de la Fontaine aux Fées**, Commune de Talant (Pelouse - Ville de Talant, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 19 - **Mont de Marcilly-sur-Tille**, Commune de Marcilly-sur-Tille (Pelouse - Commune de Marcilly-sur-Tille, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 20 - **Sentier des Roches**, Commune de Baulme-la-Roche (Pelouse - Communauté de communes du Somberronnais)
- 21 - **Cirque de la Coquille**, Commune d'Étalante (Eboulis - Commune d'Étalante, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 22 - **Combe de la Fontaine aux Essarts**, Commune de Curtil-Saint-Seine (Forêt - Commune de Curtil-Saint-Seine, Office National des Forêts)
- 23 - **Sentier de la forêt de Fontenay**, Commune de Marmagne (Forêt - Commune de Marmagne, Office National des Forêts et propriétaires privés)
- 24 - **Sentier de la Madone**, Commune de Pouilly-en-Auxois (Forêt - Commune de Pouilly-en-Auxois, Office National des Forêts)
- 25 - **Marais du Côneis**, Commune de Bure-les-Templiers (Marais- Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)

En Saône-et-Loire (71)

- 26 - **Sentier de découverte de Longepierre**, Commune de Longepierre (Rivière - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 27 - **Boucherette de Lugny**, Commune de Lugny (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Communauté de communes du Mâconnais Val de Saône et Commune de Lugny)
- 28 - **Mont Avril**, Communes de Jambles, Saint-Désert et Moroges (Pelouse - Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Communes de Jambles, Saint-Désert et Moroges)
- 29 - **Prés de Ménétreuil et milieux humides de Bresse**, Commune de Ménétreuil (Prairie - Communauté de Communes de Montpont-en-Bresse)
- 30 - **Lande de la Chaume au Creusot**, Commune du Creusot (Lande - Ville du Creusot, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, Société d'Histoire Naturelle du Creusot)
- 31 - **Rochers du Carnaval**, Commune d'Uchon (Lande - Commune d'Uchon, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)
- 32 - **Réserve Naturelle Nationale de La Truchère – Ratenelle**, Communes de La Truchère et de Ratenelle (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons)



Inauguration Découvertes **nature** en Bourgogne Vendredi 5 juin

Communiqué de presse

Lundi 25 mai 2009.

Découvertes nature en Bourgogne, un réseau de sites naturels pour faire connaître, aimer et respecter la nature.

Signature et lancement officiel à Nevers, 14h30

Les acteurs bourguignons qui œuvrent en faveur de la préservation de la biodiversité et de la mise en valeur du patrimoine naturel régional, se réuniront le vendredi 5 juin après-midi à Nevers pour inaugurer **Découvertes nature en Bourgogne**.

A cette occasion, les gestionnaires de sites du réseau signeront la charte d'adhésion, témoignage de leur engagement dans cette démarche régionale.

L'après-midi se poursuivra par une visite du sentier du Ver Vert, géré par la Ville de Nevers et faisant partie du réseau.

L'objectif de ce nouveau réseau régional de sites équipés pour la découverte des milieux naturels est double : porter à connaissance du public des sites présentant un grand intérêt écologique, représentatifs de la biodiversité régionale ; et sensibiliser aux enjeux de préservation de chacun de ces sites. Pour la première année, 32 sentiers, situés sur l'ensemble du territoire, ont ainsi été sélectionnés par un comité de pilotage dans lequel figurent notamment, le Conseil régional et la DIREN, financeurs de l'opération.

La parole à Hugues Dollat, Directeur Régional de l'environnement et Pierre Terrier, Conseiller régional délégué à l'environnement

« Nous souhaitons, avec ce réseau, offrir une vitrine sur les nombreux types de milieux naturels qui existent en Bourgogne, depuis les plus emblématiques aux plus insoupçonnés tels que les marais tufeux du Châtillonnais, sans négliger les plus ordinaires, comme le bocage » précisait Hugues Dollat, Directeur Régional de l'environnement dans la publication *Le Sabot de Vénus* en décembre 2008¹.

« L'éducation à l'environnement et la sensibilisation des citoyens sont parmi les priorités du Plan Climat adopté par la Région en 2007 »,

¹ Pour une offre de découverte du patrimoine naturel bourguignon (p. 6-7) in *Le Sabot de Vénus* numéro 29, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, décembre 2008.

rappelle Pierre Terrier, Conseiller régional délégué à l'environnement.
« Les sites qui ont été choisis pour intégrer Découvertes nature en Bourgogne sont déjà équipés de panneaux explicatifs, pédagogiques, de dépliants, et proposent des animations. En labellisant ces sites, le Conseil régional s'engage à soutenir l'effort d'amélioration continue de la qualité et du niveau d'équipements de ces sites pour les rendre accessibles au plus grand nombre. »

2 animateurs régionaux : Alterre Bourgogne et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

La mise en place du réseau a été confiée à Alterre Bourgogne, l'agence pour l'environnement et le développement soutenable, et au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, lui-même gestionnaire de nombreux sites. Tous deux ont mené un travail partenarial qui a permis d'associer non seulement les associations de protection de la nature mais aussi les fédérations de chasseurs et de pêcheurs, les agriculteurs, les forestiers, les professionnels du tourisme, les collectivités... tous réunis avec la même volonté de faire découvrir la richesse des espaces naturels bourguignons tout en apprenant à les respecter et les protéger.



Ville de Nevers.

Sentier du Ver Vert (58).



« Portes ouvertes » des sites du réseau Découvertes **nature** en Bourgogne Samedi 6 juin

Communiqué de presse

Lundi 25 mai 2009.

Pour marquer le lancement du réseau régional de sites naturels **Découvertes nature en Bourgogne**, des portes ouvertes seront organisées sur toute la région, samedi 6 juin, de 9h à 19h.

Une journée de visites guidées pour tous les publics

Au programme de cette journée entièrement dédiée au grand public : animations et visites guidées pour partir à la découverte du patrimoine naturel incroyable de la Bourgogne :

24 des 32 sites du réseau ouvriront ainsi leurs portes à tous les curieux et aux amoureux de la Bourgogne et proposeront des visites sur des thématiques variées : observation ornithologique, découverte des pelouses calcaires, des reptiles et des fleurs aux portes de Dijon, du monde mystérieux des tourbières du Morvan, mais aussi botanique sur le bout des doigts et de la langue ou encore de la biodiversité ordinaire en forêt...

A chacun sa visite nature !

Professionnels et bénévoles passionnés accompagneront petits et grands lors d'une balade printanière éducative et ludique !

D'une durée de 30 mn, 1h, 2h ou plus, en forêt, dans un marais ou sur les pelouses calcaires, axée sur la faune ou la flore, chacun pourra trouver, près de chez lui, une visite adaptée à ses goûts et à ses envies !

Entièrement gratuites, toutes ces animations offrent une vraie opportunité de partir à la rencontre des milieux naturels près de chez soi, encadré par des professionnels disponibles à une saison particulièrement propice à l'observation de nombreuses espèces !

**Laissez-vous surprendre par la richesse
de la nature bourguignonne !**

Comment participer ?

Il suffit de s'inscrire auprès de la structure qui gère le site naturel que le visiteur souhaite découvrir.

Le détail des animations et les coordonnées pour les inscriptions sont disponibles sur les 3 sites Internet suivants (programme téléchargeable) :

www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr/calendri.html

www.alterre-bourgogne.fr/



S. Petit - CSNIB

Sur le sentier de la Boucherette à Lugny (71).



En savoir plus sur Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons est une association qui protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée, en partenariat avec les acteurs locaux.

Il gère à l'heure actuelle 152 sites représentant près de 4887 ha de milieux naturels très différents : des cours d'eau et milieux alluviaux, des pelouses et rochers, des prairies, des bois et landes, des marais et tourbières, des plans d'eau...

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Rôle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission, notamment par le biais de visites guidées ainsi que par l'aménagement de sentiers de découverte qui permettent à tous de découvrir la diversité et la richesse de la nature bourguignonne.

Le Conservatoire agit grâce au soutien financier de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional de Bourgogne, des Conseils Généraux et des Agences de l'Eau.



www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



En savoir plus sur Alterre Bourgogne

Agence pour l'environnement et le développement soutenable

La principale mission d'Alterre Bourgogne consiste à mobiliser les différents acteurs afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Ses actions sont de 3 types :

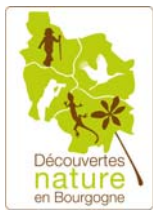
- observation et évaluation de politiques publiques ;
- accompagnement de porteurs de projets mettant en œuvre des pratiques innovantes répondant aux objectifs de développement durable ;
- développement de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation.

L'agence agit en partenariat, le plus large possible. Véritable plateforme d'échange d'expériences et de mutualisation des connaissances, elle réunit des collectivités territoriales, des associations, des organisations socioprofessionnelles, des administrations et des établissements publics, des entreprises et des professionnels de la formation, avec lesquels elle organise le dialogue.

Lieu d'expertise sur les grands sujets de l'environnement, Alterre Bourgogne est aussi une force de proposition auprès des acteurs socio-économiques et un centre de ressources ouvert à tous.



www.alterre-bourgogne.fr



Quelques chiffres-clés autour du patrimoine naturel bourguignon

La Bourgogne compte actuellement :

Au niveau des espaces :

- **671** zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) couvrant 36% du territoire
- **135 sites classés** soit plus de 35.000 hectares et 173 sites inscrits, soit près de 40.000 hectares
- **4 réserves naturelles nationales**
- **4 projets de réserves naturelles régionales**

Au niveau de la faune :

- **156** espèces d'intérêt européen
- **140** espèces protégées au niveau national

Au niveau de la flore :

- 23 espèces d'intérêt communautaire
- 45 espèces protégées au niveau national
- **135 espèces protégées au niveau régional**
- **10 espèces menacées** (faune et flore) bénéficiant d'un plan national de restauration



Réseau régional de sites naturels équipés pour
la découverte du patrimoine naturel

Coordonné par :



Financé par :

